

17 AVR. 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200087302-20230406-B2023-02-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

N° B2023-02-04

Syndicat Mixte de Sioule et Morge

Monteipdon

63440 SAINT PARDOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à 11h45, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 23 mars 2023.

Nombre de membres : en exercice : 18
Présents : 12 Pouvoirs : 0
Votants : 12

Présents :

Denis BARDEL (BLOT-L'EGLISE); Sébastien BLANC (LOUBEYRAT); Cédric BOILOT (SAINT ELOY LES MINES); Gregory BONNET (MONTCEL); Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT); Marc CARRIAS (EFFIAT); Daniel CLUZEL (GOUTTIERES); Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne); Julien LECLACHE (LAPEYROUSE); Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE); Karina MONNET (ARTONNE); Michel PAQUET (SAINT AGOULIN);

Excusés :

Jérôme BOREL (SERVANT); Olivier COUCHARD (MANZAT); Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX); Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS); Jean-Marc SAUTERAU (MONTAIGUT EN COMBRAILLE)

Monsieur Denis BARDEL a été élu secrétaire de séance.

**Objet : PROGRAMME DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT 2022
SAINT GEORGES DE MONS – LIEU-DIT COURTEIX**

Dans le cadre du programme de travaux d'assainissement 2022 lieu-dit Courteix commune de Saint Georges de Mons, le Syndicat de Sioule et Morge a lancé une consultation selon une procédure adaptée, comprenant 2 lots indépendants :

- Lot 1 : Réhabilitation STEU 80 EH,
- Lot 2 : Extension réseau EU.

Les critères de sélection des offres étaient les suivants :

➤ Lot n° 1 :

- Prix des prestations (30 sur 100 points),
- Valeur technique (70 sur 100 points).

➤ Lot n° 2 :

- Prix des prestations (40 sur 100 points),
- Valeur technique (60 sur 100 points).

6 entreprises ont présenté une offre avant la date limite fixée au 10 mars 2023 à 12h00 :

- COLAS MONTEIL à Saint Eloy les Mines (63),
- SADE CGTH à Clermont Ferrand (63),
- BARBIERO à Désertines (03),
- SOGEA RHONE ALPES à Aubière (63),
- ROBINET SAS à Clermont Ferrand (63),
- SPL 63 à Beauregard Vendon (63).

Le bureau d'études REUR a procédé à l'analyse des offres :

LOT n° 01 : Réhabilitation STEU 80 EH (Estimation 144 900.00 € HT)

Entreprise		Montant HT de l'offre	Valeur technique	Conception générale - dimensionnement	Mémoire technique et conditions de réalisation du marché (matériel, personnel, sous-traitance, phasage)	Performances et domaine de traitement garanti	Qualité des équipements proposés et garanties	Délai d'exécution	Prix des prestations	Coût d'investissement	Coût d'exploitation annuel	Total	Classement final
		Pondération	70	20	20	10	15	5	30	25	5	100%	
COLAS MONTEIL	Note	156 897,15 €	22,48	0	10	0	7,5	4,98	13,86	13,86	0,00	36,34	3
ROBINET SAS	Note	159 990,00 €	68,83	20	20	10	14	4,83	18,15	13,15	5,00	86,98	2
SPL 63	Note	108 536,00 €	67	18	20	9	15	5	29,86	25	4,86	96,86	1

Sur la base de cette analyse, les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge ont proposé à 11 voix Pour et 1 voix Contre (M. BOILOT de Saint Eloy les Mines), lors de leur réunion du 6 avril 2023, de retenir l'offre de l'entreprise SPL 63 pour un coût de 108 536,00 € HT.

Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre de l'entreprise SPL 63 pour le lot 1 et d'autoriser la signature du marché correspondant.

LOT n° 02 : Extension réseau EU (Estimation 32 428,00 € HT)

Entreprise	Montant HT de l'offre	Valeur technique	-Organisation générale des travaux et méthodologie d'exécution	-Matériaux mis en oeuvre et fiches techniques des équipements proposés	-Mesures prises en faveur de l'environnement dans l'entreprise et sur le chantier	-Mesures prises pour la réduction des nuisances aux riverains	Prix des prestations	Total	Classement final
COLAS MONTEIL	27 971,90 €	38,50	12,00	0,00	12,50	14,00	27,28	65,78	5
SADE CGTH	23 635,00 €	57,50	14,00	13,50	15,00	15,00	35,46	92,96	1
BARBIERO	25 426,20 €	59,00	15,00	15,00	15,00	14,00	32,08	91,08	2
SOGEA RHONE ALPES, Agence Auvergne Sud	26 027,00 €	57,00	15,00	15,00	13,00	14,00	30,95	87,95	3
ROBIHET SAS	21 225,00 €	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00	40,00	6
SPL 63	22 772,00 €	45,00	7,50	13,50	12,00	12,00	37,08	82,08	4

Sur la base de cette analyse, les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge ont proposé à 11 voix Pour et 1 voix Contre (M. BOILOT de Saint Eloy les Mines), lors de leur réunion du 6 avril 2023, de retenir l'offre de l'entreprise SADE CGTH pour un coût de 23 635,00 € HT.

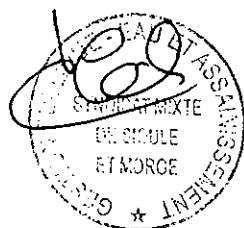
Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre de l'entreprise SADE CGTH pour le lot 2 et d'autoriser la signature du marché correspondant.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau Syndical, à 11 voix Pour et 1 voix Contre (M. BOILOT - Saint Eloy les Mines) :

➤ **DECIDE** de retenir :

- l'entreprise SPL 63 pour le lot n° 1 (108 536,00 € HT),
- l'entreprise SADE CGTH pour le lot n° 2 (23 635,00 € HT),

➤ **AUTORISE** le Président à signer les marchés correspondants et tous documents nécessaires à leur exécution.



Fait et délibéré à Saint Pardoux, le 6 avril 2023.
Le Président,

Luc CAILLOUX